

Profil de qualification

Aide-menuisère / Aide-menuisier avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

du...

D'après l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'aide-menuisère et aide-menuisier en date du [date] (numéro professionnel 30506), le plan de formation correspondant et l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale du 27 avril 2006 (RS 412.101.241)

Table des matières

1	Introduction	2
2	Profil de la profession	2
2.1	Domaine d'activité	2
2.2	Principales compétences opérationnelles	2
2.3	Exercice de la profession	3
2.4	Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture	3
2.5	Culture générale	3
3	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	4
4	Niveau d'exigence de la profession	5
5	Approbation et entrée en vigueur	5

1 Introduction

Le profil de qualification décrit le profil de la profession ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigence de la profession. Il indique les qualifications dont une aide-menuisier ou un aide-menuisier AFP doit disposer pour exercer le métier avec compétence au niveau requis.

Outre la description des compétences opérationnelles, le profil de qualification sert également de base à l'élaboration des procédures de qualification. En outre, il soutient la classification du diplôme de formation professionnelle dans le Cadre National des Certifications formation professionnelle (CNC formation professionnelle) lors de l'élaboration de l'explication du certificat.

2 Profil de la profession

Les aides-menuisiers et aides-menuisiers AFP exécutent des tâches et des activités simples dans les processus de fabrication, de production et de pose dans les différents domaines de la menuiserie. Ils travaillent et utilisent le bois et d'autres matériaux pour l'intérieur et l'extérieur.

2.1 Domaine d'activité

Les aides menuisiers et aides menuisiers AFP travaillent dans des entreprises de tous les secteurs de la branche de la menuiserie-ébénisterie. Ils travaillent dans la production ou sur différents sites de pose.

2.2 Principales compétences opérationnelles

Les aides-menuisiers et aide-menuisiers AFP disposent de l'habileté manuelle nécessaire pour exécuter les tâches confiées à l'atelier ou sur le chantier. Ils reconnaissent les anomalies et réagissent en conséquence afin de garantir la sécurité de tous les intervenants et le bon déroulement de l'étape de fabrication. Ils se distinguent par leur travail rationnel, leur résistance et leurs capacités de communication.

Le domaine spécifique "Production" met l'accent sur les compétences nécessaires pour exécuter une ou plusieurs tâches avec des machines ou des outils manuels. Les aides-menuisiers et les aides-menuisiers AFP sont capables de participer à une partie de la production sur tous les types de produits, du débitage à la finition. Ils connaissent les normes de sécurité dans un atelier ou un site de

production et peuvent les appliquer de manière autonome. Ils effectuent des tâches simples de maintenance et de logistique interne.

Dans le domaine spécifique "pose", l'accent est mis sur les compétences pour participer à tous les types de pose sous la direction d'un professionnel. Les aides-menuisiers et aide-menuisiers AFP préparent le matériel, les outils de pose et la livraison. Ils préparent des chantiers simples et les aménagent de manière appropriée. Ils respectent les normes de sécurité sur le lieu de pose.

2.3 Exercice de la profession

Les aides-menuisiers et les aides-menuisiers AFP reçoivent leur commande et l'exécutent de manière réfléchie. Ils contribuent ainsi à garantir la qualité requise et un déroulement rationnel de la commande. Ils sont physiquement résistants et travaillent souvent en équipe.

Les commandes font partie de l'ensemble du processus de construction. Pour que celui-ci fonctionne correctement, les aides-menuisiers et les aides-menuisiers AFP respectent les accords passés avec leur supérieur-e et demandent des précisions en cas de doute. Si des situations imprévues surviennent, ils en informent immédiatement les professionnels responsables. Ils se présentent aimablement, répondent aux questions de manière compréhensible et peuvent expliquer leur mission partielle de manière compréhensible.

2.4 Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Les aides-menuisiers et aides-menuisiers AFP créent des environnements d'habitation et de travail modernes avec leurs produits et services et apportent une contribution essentielle à la santé de l'habitat, à l'esthétique, à l'efficacité énergétique et à la protection du climat avec leurs éléments de conception et fonctionnels dans et sur le bâtiment. Le secteur tient compte des matières premières renouvelables et des chaînes de création de valeur régionales ainsi que des courtes distances de transport de la matière première au client final. Une grande partie des déchets de production peut être utilisée sur place comme source d'énergie neutre en CO₂ pour le chauffage des bâtiments ou être recyclée et transformée en nouveaux matériaux en bois, par exemple.

Grâce à l'utilisation des dernières technologies, l'utilisation des ressources est efficace en termes de matériaux et d'énergie et garantit une rentabilité et une qualité élevées. Lors du traitement des matériaux en bois, les aides-menuisiers et aides-menuisiers AFP veillent à ce que les émissions soient réduites ou évitées pendant le processus de production et que les produits finaux répondent à des normes élevées en matière de santé de l'habitat. Les produits répondent à des normes de qualité élevées et se distinguent par leur fonctionnalité et leur durabilité. Ils répondent ainsi à une protection élevée des investissements au profit des investisseurs privés et publics. Les aides-menuisiers et aides-menuisiers AFP se distinguent par leur pensée et leur action sociales, écologiques et économiques.

2.5 Culture générale

La culture générale comprend des compétences fondamentales pour s'orienter dans le contexte de la vie personnelle et dans la société, ainsi que pour relever les défis privés et professionnels.

3 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Objectifs évaluateurs supplémentaires dans les domaines spécifiques :					
		Production (PR)	Pose (PO)				
		Compétences opérationnelles →					
a	Préparation des travaux de fabrication et de pose	a1: Lire les plans de fabrication et les listes de matériaux et planifier le travail de menuiserie-ébénisterie	a2: Esquisser des détails de construction pour des produits de menuiserie-ébénisterie	a3: Entretien des machines, les outils et les véhicules pour la fabrication et la pose de produits de menuiserie-ébénisterie			
		b1: Préparer et équiper le poste de travail et les machines pour la fabrication de produits de menuiserie-ébénisterie	b2: Calibrer et façonner le bois et d'autres matériaux	b3: Travailler le bois et d'autres matériaux	b4: Traiter les surfaces du bois et d'autres matériaux	b5: Assembler les éléments fabriqués pour les produits de menuiserie-ébénisterie et poser les ferrements	b6: Manutenionner et stocker le bois, les autres matériaux et les éléments des produits de menuiserie-ébénisterie dans l'entreprise
		c1: Préparer les éléments pour les produits de menuiserie-ébénisterie, les outils et les accessoires pour leur pose	c2: Emballer et charger les éléments pour les produits de menuiserie-ébénisterie et charger les outils et les moyens auxiliaires nécessaires	c3: Manutenionner et stocker des éléments de produits de menuiserie-ébénisterie sur le lieu de pose	c4: Préparer et aménager le lieu de pose des produits de menuiserie-ébénisterie	c5: Poser des produits de menuiserie-ébénisterie sur le lieu de pose	c6: Convenir des travaux de pose des produits de menuiserie-ébénisterie et des connexions avec les autres corps de métier et la clientèle

4 Niveau d'exigence de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est décrit plus en détail dans le plan de formation avec les objectifs évaluateurs faisant partie des compétences opérationnelles dans les trois lieux de formation. En plus des compétences opérationnelles, la culture générale est dispensée conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

5 Approbation et entrée en vigueur

Le présent profil de qualification entre en vigueur le [date].

[lieu], [date]

[Nom de l'OrTra]

Président(e)

Directeur/trice

[Prénom Nom]

[Prénom Nom]

Après examen, le SEFRI approuve le plan de formation.

Berne, ...

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Rémy Hübschi

Directeur adjoint

Responsable du département Formation professionnelle et continue